#### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 novembre 2014

Nombre de Conseillers : en exercice /\_11\_/ présents /\_09\_/ votants /09\_/

L'an deux mil quatorze, le 04 novembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 25 octobre 2014, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Mmes COMBY Sandra, DEVAUD Yvette, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, M. Jean Pierre DURAND, GERAUD Pascal, .Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

Absents excusés: Nathalie VESLARD, Olivier ROCHE

**SECRETAIRE**: Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence, il excuse l'absence de Nathalie VESLARD et de Olivier ROCHE. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération portant sur la signature d'un contrat avec la SOCOTEC pour assurer la coordination en matière de sécurité des travailleurs évoluant sur le site du Cantou et une délibération approuvant le retrait de la commune de SAINTE-TRIE du SIAS. Cette demande est acceptée à l'unanimité

## 1/ Délibération sur la signature d'un contrat avec SOCOTEC.

Le Maire explique que lorsque plusieurs entreprises évoluent en même temps sur le même site il est obligatoire de recourir à un organisme spécialisé pour coordonner les mesures de sécurité des travailleurs évoluant sur le site. Il explique que la SOCOTEC a déjà été retenue pour exécuter les différents autres contrôles obligatoires et demande à ce que cette société soit aussi retenue pour cette mission. Le conseil l'accepte à l'unanimité.

#### 2/Délibération sur la sortie du SIAS.

Le Maire explique que SAINTE TRIE fait partie d'une autre Communauté de Communes et que cette commune a demandé par conséquent à se retirer du Syndicat d'Aide Sociale d'EXCIDEUIL étant donné qu'elle est maintenant rattachée à un autre syndicat.

Yvette DEVAUD fait remarquer que certaines autres communes se sont opposées à ce retrait sous prétexte que de nombreux travaux de rénovation de la Résidence pour Personnes Agées (RPA) devront être financés par la collectivité. Le Maire comprend cette décision mais fait valoir qu'il souhaite continuer à entretenir de bonnes relations avec SAINTE TRIE et il souhaiterait donner un avis favorable à la demande de cette commune.

Après un cours débat le Conseil accepte à l'unanimité le retrait de SAINTE-TRIE du SIAS.

## 3/Approbation de l'avenant N 1 au contrat de l'architecte.

Le Maire explique que suite au nouveau coût total du projet (404 325 € HT au lieu de 332 539 €) il faut revoir le coût de la prestation de l'architecte à la hausse conformément à la loi et signer un avenant correspondant.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer cet avenant.

### 4/Bilan du dîner concert.

Le Maire et les 4 conseillers qui ont participé à cette soirée relatent la réussite de cette soirée de haut niveau (qualité des musiciens, du repas et de l'organisation) appréciée unanimement par tous les participants et les élus des communes voisines. Ils souhaitent que celle-ci soit renouvelée.

Le Maire regrette pour sa part que cette soirée ait été planifiée pendant les vacances scolaires, ce qui a privé une majorité de conseillers d'une telle soirée de prestige. Il regrette aussi que d'autres conseillers aient préféré assister à une soirée privée plutôt qu'à celle-ci...Il dresse ensuite le bilan financier qui fait apparaître un solde positif de 86 € et il remercie les 8 bénévoles qui ont assuré un service de qualité.

# 5/Film sur SAINT-MESMIN.

Le Maire présente le devis de 4 100 € de M. GUICHARD, cinéaste et réalisateur de plusieurs films sur le Périgord. Il rappelle que le Conseil s'était prononcé favorablement pour une somme de 3 000€. Frédéric LEYMARIE présente le devis d'un autre réalisateur. Après discussions le Conseil estime que la réalisation de ce film serait un atout pour la commune et demande au Maire de contacter le nouveau réalisateur ainsi que M. GUICHARD pour trouver une solution plus proche du budget fixé.

# 6/Comptes rendus des différentes réunions intercommunales.

#### -Petite enfance et enfance :

Sandra COMBY dresse un premier bilan des activités du nouveau centre de loisirs de CLAIRVIVRE. Elle constate que les enfants y sont très bien accueillis, très bien nourris et occupés pour un prix inférieur à ce qui se pratique à côté. Elle pense que cette qualité de service va se savoir et entraîner d'autres familles à choisir ce centre de loisirs.

# -Personnes âgées :

Yvette DEVAUD dresse le point de la situation du SIAS et fait part des difficultés rencontrées avec le propriétaire des locaux (PERIGORDIA) en matière d'entretien des bâtiments.

Annick JACQUET a recensé toutes les personnes âgées de la commune, y compris celles qui sont en maison de retraite ou hospitalisées. Elle présente aussi le choix de cadeaux à offrir à tous ces saint-mesminois. Le Conseil accepte à l'unanimité ce choix et la proposition d'Annick de porter elle-même ces cadeaux à tous y compris aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

#### -Tourisme

Le Maire annonce que conformément à l'accord du conseil municipal et avec l'aide du Conseil Général et de la Communauté de Communes, il prépare un projet : « **SAINT-MESMIN :destination Nature** » qu'il présentera à la Commission Préfectorale ad-hoc en juin 2015.

#### -Voirie

Guy HAYE qui a remplacé le Maire et Bernard LABORIE à la réunion de commission voirie de la Communauté de Communes, annonce le recours à un emprunt pour remettre en état les voies communautaires et que les pouvoirs de police restent aux maires concernés.

#### -Syndicat de l'eau de PAYZAC

Bernard LABORIE et le Maire qui ont assisté à la réunion du syndicat annoncent qu'ils se sont prononcés pour que le prix de l'eau en 2015 ne soit pas augmenté et qu'ils ont été suivis par le syndicat.

#### -PLU/I

Le Maire rappelle que celui-ci entrera en vigueur en 2017 et que la carte communale reste valable jusqu'à cette date. Il explique que les nouvelles zones constructibles seront limitées , que les propriétaires des parcelles concernées seront consultés car les nouvelles parcelles constructibles seront plus lourdement taxées. Il ajoute qu'il convient dès maintenant d'inciter les propriétaires des parcelles actuellement constructibles à vendre leurs parcelles ou à y construire car rien ne garantit qu'elles seront encore constructibles en 2017.

#### **SMECTOM**

Bernard LABORIE et Pascal GERAUD annoncent que le Président du syndicat des ordures ménagères , Jean-François FAUCHER a été enfin réélu après un recours lancé par un candidat contre sa précédente élection.

#### 7/Organisation de la cérémonie du 11 novembre..

Le Maire aborde le déroulement de la cérémonie :

Marie-Amélie ROCHE lira le message de l'UFAC, Elise LEYMARIE lira le message du Secrétaire d'Etat à la Défense, Laura GERAUD et Marie-Amélie ROCHE feront l'appel des Morts.

Bernard LABORIE ira chercher à SAINT-AULAIRE les plats pour le cocktail,

Sandra COMBY se chargera des bouquets de fleurs et participera à la mise en place de la salle au Verger de l'Avenir.

Les enfants et le public seront invités à chanter la Marseillaise à capella.

#### 8/ Divers.

#### -Noël des enfants.

Yvette DEVAUD et Sandra COMBY achèteront les cadeaux qui seront financés par AIS. Elles coordonneront les activités de la soirée : Chorale, distribution des cadeaux et cocktail.

Une répétition des chants est prévue le 14 décembre en liaison avec Marie Amélie ROCHE et Elise LEYMARIE. Elles seront contactées par Sandra dès qu'elle aura fait le bilan des participants.

#### -Crèche dans l'Eglise

Nathalie VESLARD a fait savoir par mail qu'avec son mari, elle allait préparer la crèche dans l'Eglise.

#### -Marchés de nuit.

Le Conseil se prononce pour l'organisation de 3 marchés de nuit en 2015 : 22 juillet, 5 août et 19 août

# -Montée historique.

Les membres du Conseil souhaitent que cette manifestation soit reprogrammée en 2015. Les dates retenues sont les 18-19 juillet ou 25-26 juillet 2015.

Le Maire va contacter les organisateurs.

## -Etangs des Forges :

Jean Pierre DURAND déclare que l'avenir de l'Etang du bas suscite un certain nombre d'interrogations de la part de quelques pêcheurs.

Le Maire rappelle que la commune n'est pas propriétaire de ces étangs mais qu'il est en contact avec l'ONF qui devrait inscrire au budget 2015 la rénovation de la pêcherie et du bassin de décantation de l'étang du bas de façon à pouvoir vider complètement cet étang et réparer la bonde. Il ajoute que pour le préjudice occasionné par la fuite en 2014 il va demander à l'ONF une diminution du prix du loyer pour 2015.

# Changement d'assiette de chemins : Les Bessades –La Pierre Plate-Lavaurie et de La Rouve.

Le Maire annonce que les actes ont été signés mardi 28 octobre chez le notaire.

#### Aliénation de chemins :

Le Maire annonce que le géomètre a préparé les documents et que tous les riverains sont tombés d'accord pour l'aliénation du chemin de La PEYCHARIAS (BOUNAIX, THOMAS, REBIERE), du Pont de Barège (BOUNAIX), des Terres de LEYMARIE (THOMAS, BOUNAIX) de La ROUYE (LABORIE) des Monts (CLEDAT) et qu'il va lancer les enquêtes publiques correspondantes dès le mois de janvier.

### **Inauguration du Cantou:**

Le maire annonce que les travaux sont commencés et qu'ils devraient être terminés pour fin avril 2015. Il précise que pendant cette durée la salle d'accueil de la Place SARLANDIE et les chapiteaux du Verger de l'Avenir pourront être utilisés sous sa responsabilité et en sa présence ou celle de l'un des deux Adjoints. Il explique en effet que la commission de sécurité qui est passée la semaine dernière a mis en évidence un certain nombre de points de sécurité qui ne sont plus en conformité avec la nouvelle réglementation. Il ajoute que le coût de mise en conformité est supérieur aux retombées financières à attendre et que par conséquent il conviendrait de limiter l'utilisation de ces deux structures d'accueil. Le conseil accepte à l'unanimité cette position et donne au Maire tout pouvoir pour accepter ou non toute location ou prêt.

Il pense que l'inauguration du Cantou pourrait intervenir en juin , qu'elle pourrait être liée à l'exposition sur L'Homme à SAINT-MESMIN et à une activité sportive organisée par le Conseil Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 23H45.

Le Maire